

Ecrit par Echo du Mardi le 15 février 2023

Les vignerons des Côtes du Rhône s'engagent en faveur de l'environnement



À l'occasion du salon professionnel Wine Paris, qui va se terminer aujourd'hui — le mercredi 15 février — et auquel <u>bon nombre d'entreprises de la Vallée du Rhône sont présentes</u>, le <u>Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône</u> et <u>Adelphe</u>, société spécialisée dans le recyclage des emballages des entreprises, ont signé un contrat collectif 'Adelphe pluriel' afin de renforcer l'éco-responsabilité des vignerons.

Cette collaboration a pour objectif d'accompagner les vignerons des Côtes du Rhône dans leur transition environnementale en simplifiant leurs démarches légales liées au recyclage de leurs emballages, à l'écoconception et à la communication en faveur du geste de tri des consommateurs. « Ce partenariat avec Adelphe va permettre aux vignerons des Côtes du Rhône de bénéficier d'un soutien sur-mesure », a expliqué Denis Guthmuller, président du Syndicat.



Ecrit par Echo du Mardi le 15 février 2023

Le partenariat s'inscrit dans une démarche durable de Responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Le contrat va non seulement permettre aux vignerons de bénéficier de précieux conseils pour réduire le poids environnemental et économique de leurs emballages, mais aussi de bénéficier d'une simplification des démarches administratives liées à la Responsabilité élargie du producteur (REP), qui est une obligation légale inscrite au Code de l'environnement depuis 1992. 'Adelphe pluriel' garantit également le respect des nouvelles obligations imposées aux entreprises, notamment par la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) qui vise à accélérer le changement de modèle de production et de consommation afin de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat.

V.A.